

SIVOS DE FORGES ET LA GRANDE PAROISSE

Procès-verbal du 1 avril 2025 à 19h15

L'an deux mil vingt-cinq, le 1 avril à dix-neuf heures quinze, les membres composant le Conseil d'Administration du SIVOS de Forges et La Grande Paroisse, se sont réunis à la Mairie de La Grande Paroisse sur la convocation de Monsieur LEDOUX Emmanuel, Président.

Sur les 11 membres du conseil syndicale,

Présents : 8 Quorum est atteint : L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril à dix-neuf heures quinze,

les membres composant le Conseil d'Administration du SIVOS de Forges et La Grande Paroisse, se sont réunis à la Mairie de La Grande Paroisse sur la convocation de Monsieur LEDOUX Emmanuel, Président.

Présents : M Emmanuel LEDOUX Mmes Dominique MICHOT, Laurence SIMON, Isabelle MALTAVERNE, Danièle MARTINET-CONTANT, Adeline SALGUEIRO VIDAL, M Christophe MOUETTE, M Dimitri ARNOULD.

Absents excusés et représentés : Mmes Mélanie SAGNA, Christina QUERMELIN,

Solène HEITZMANN représentée par M Christophe MOUETTE.

Secrétaire de séance : Mme Adeline SALGUEIRO VIDAL

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2024.
2. Approbation du Compte Financier Unique 2024.
3. Affectation de résultat 2024.
4. Budget primitif 2025.
5. Autoriser le président à signer tous les documents du Centre de gestion de Seine et Marne.
6. Création de postes.
7. Affaires et questions diverses.

1. Approbation du conseil Syndical du 10 décembre 2024

Le Président demande aux conseillers, si des observations sont à formuler sur le procès-verbal du 10 décembre 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2. Approbation du Compte Financier Unique 2024

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	1 256 273.28 €
<i>Chapitre 011 : Charges à caractère général</i>	336 042.85 €
<i>A comparer au réalisé 2023, les dépenses ont une hausse de (10.90 %) : Frais dû à l'augmentation des fournitures non stockables (eau, assainissement, gaz...). Diverses réparations de matériels au restaurant scolaire.</i>	
<i>Chapitre 012 : charges de personnel</i>	893 372.46 €
<i>A comparer au réalisé 2023, hausse des charges de personnel (10 %) due à une augmentation de la rémunération du personnel titulaire, des charges SS et prévoyance et à des charges sociales, quelques remplacements d'arrêt maladie (agence d'intérim).</i>	
<i>Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante</i>	26 185.94 €
<i>A comparer au réalisé 2023, une baisse de (7.30%) due à des frais de scolarité moins élevé ainsi que les autres charges diverses de gestion courante.</i>	
Recettes : Avec les résultats reportés	1 280 198.20 €

EN INVESTISSEMENT

Dépenses :	773 622.27 €
<i>Sur le budget 2024 les dépenses en investissement en réalisés ont une différence de 16.40 %. Cela est dû à une augmentation dû à différents travaux dans les bâtiments publics.</i>	
Recettes : Avec les résultats reportés	783 205.00 €

Mme Danièle Martinet Contant expose, le Président ayant quitté la salle le temps du vote :

Section fonctionnement :

- Dépenses	1 256 273.28 €		
- Recettes	1 280 198.20 €	Soit un excédent 2024	23 924.82 €

Section investissement :

- Dépenses	773 622.27 €		
- Recettes	783 205.00 €	Soit un déficit 2024	9 582.73 €

Les membres du Conseil d'administration décident à l'unanimité d'adopter le compte administratif de l'exercice 2024 arrêté comme ci-dessus et d'autoriser le Président à signer tous les documents y afférents.

3. Affectation du compte de résultat 2024 au BP 2025.

Après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat, Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat, celui d'investissement restant toujours en investissement et devant en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

1- De procéder à l'affectation du résultat à fin 2024 comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	434 110.32
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP 2025 (c/1068)	360 898.22
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 du budget)	73 212.10

Total affecté au c/1068 (au budget)	360 898.22
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT déficit A REPRENDRE (LIGNE 001 du budget)	408 911.57

Les membres du Conseil d'administration décident à l'unanimité d'adopter l'affectation de résultat 2024 comme cité ci-dessus.

4. Budget primitif 2025.

EN FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 441 000 €
Chapitre 011 : Charges à caractère général 449 800 €
Augmentation des charges par rapport au budget 2024 de 7.4 %. Frais dû à l'augmentation des fournitures non stockables (eau, électricité, gaz ...) Achats prestations de service (sorties sur la structure jeunesse ...), entretien des bâtiments publics.

Chapitre 012 : Charges de personnel 947 000 €
Hausse des charges de personnel (9.4 %) par rapport au budget réalisé 2024 due aux impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations, rémunérations du personnel non titulaire, charges SS et prévoyance, une prévision d'absences de personnel.

Chapitre 023 : Virement section d'Investissement 11 000 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante 29 500 €

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles 2 000 €

Chapitre 68 : Dotation aux amortissements 1 700 €

Recettes : 1 441 000 €

*Une augmentation de 8.8 % dû en parti aux dotations et subventions.
Pour Forges, fréquentation des services du SIVOS à hauteur de 10.43 % et les écoles : 8.87 %.*

EN INVESTISSEMENT

Dépenses : 515 000 €

Sont inscrits pour 2025

♦ Au chapitre 21, des travaux dans les écoles (Toilettes sur l'école Clovis Moriot, végétalisation et ombrages de la cour d'école André Cholet, vélos...).

Recettes : 1 441 000 €

Une hausse due à un virement de la section de fonctionnement, dotation, fonds divers et réserves.

Section de fonctionnement	1 441 000 €
Section investissement	515 000 €

Les membres du Conseil d'administration décident à l'unanimité de voter le budget primitif 2025 et par section budgétaire, et par chapitre.

5. Autoriser le Président à signer tous les documents du Centre de Gestion.

Il vous ait demandé d'autoriser le Président à signer tous les documents concernant le centre de gestion.

Les membres du Conseil d'administration décident à l'unanimité d'autoriser le président à signer tous les documents du Centre de Gestion.

6. Création de Postes.

Il vous est demandé une création de Postes :

- Deux postes d'Adjoints d'Animation 1^{ème} classe,

Les membres du Conseil d'administration décident à l'unanimité la création de deux postes d'Adjoints d'Animation 1^{ème} classe.

7. Affaires et questions diverses.

La séance est levée à 19h36.

Secrétaire de séance

Mme Adeline SALGUEIRO VIDAL



Président du SIVOS

M Emmanuel LEDOUX

